

d'éventuelles zones sauvages dans le nord de la province au moyen d'un réseau de réserves vise probablement à assurer une protection temporaire à ces sites pendant leur évaluation.

Il est indispensable de disposer de telles mesures de protection temporaires dans les régions du pays où le développement pourrait réduire les options de préservation pendant qu'on procède aux études voulues.

UN PROGRAMME ILLIMITÉ : MYTHE OU RÉALITÉ

Les personnes qui s'opposent aux zones protégées affirment souvent qu'il est impossible de concilier les besoins de l'économie et de l'environnement. Ils prétendent que les partisans de la préservation ont un programme illimité puisqu'ils ne cesseront jamais de demander que plus de terres soient protégées. Selon eux, cela entraînera d'énormes pertes d'emplois alors que des usines, des collectivités entières et même des secteurs industriels fermeront.

Leur raisonnement comporte une lacune fondamentale. **Le programme de préservation a et doit avoir une fin étant donné la quantité très limitée de zones naturelles sauvages qui restent dans la majeure partie du Canada.** Dans le sud du pays, les développeurs ont déjà accès à 80 p. 100 du territoire.

De plus, le fait que les gouvernements et les milieux de la conservation aient décidé de réaliser un réseau de zones protégées reposant sur la représentation des régions biogéographiques/paysagères va à l'encontre de cet argument «du programme sans fin». Les exigences relatives au réseau de zones protégées sont déterminées et reposent sur des fondements scientifiques.

En fait, la véritable inquiétude n'est pas de savoir si les efforts de préservation amèneront la fermeture d'industries extractrices de ressources, mais plutôt si on pourra préserver suffisamment de la terre originelle pour assurer la durabilité des écosystèmes à long terme avant que ces options ne soient perdues pour toujours au profit des activités de développement.

À partir des critères du programme des espaces en danger, les milieux de la conservation ont fixé de manière objective leur programme. Par contre, les entreprises extractrices de ressources et les développeurs n'ont pas encore indiqué quelle portion du territoire ils seraient prêts à laisser intacte au profit des Canadiens de demain. Les responsables de certains secteurs d'activités, dont les mines, ont même laissé entendre qu'ils devraient avoir accès à tout le territoire.

LES FORUMS DE NÉGOCIATION ENTRE PARTENAIRES

Une des façons les plus prometteuses de passer de la confrontation reposant sur la peur à un dialogue axé sur la coopération et la recherche de solutions est d'instaurer des forums de négociation entre les intervenants d'un même secteur. Cette approche a réussi dans le cas des